

# Personnel intercommunal

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DE LA VALLEE DU DRUGEON

Le syndicat des écoles (SEVAD) créé en 2002 est constitué de 5 communes : Bannans, Bouverans, Bulle, Dompierre-les-Tilleuls et La Rivière-Drugeon. Le siège est fixé à la mairie de Bouverans. Le syndicat, présidé par Christian Vallet, est composé de délégués élus par les conseillers municipaux des communes adhérentes : 4 représentants titulaires y compris le maire pour la commune de La Rivière-Drugeon Sabine Simonet, Carine Bourdin, Yannick Vuittenez et 4 suppléants Nicolas Baudoz, Alain Bressand, Emmanuel Redoutey et Marjorie Parriaux, 3 membres titulaires et 3 suppléants pour les autres communes.

Le personnel de ce syndicat compte une secrétaire Claire Bourgeois qui assure avec un contrat de 2h30 hebdomadaires le secrétariat et la comptabilité du syndicat et 3 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) qui sont affectés à l'école intercommunale maternelle de BANNANS.

«Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative et sont de vraies références pour les enfants tant sur le plan affectif que social. »

Ces professionnelles de la petite enfance assument une triple fonction éducative, pédagogique et d'entretien. Leur rôle est complémentaire de celui des enseignantes et les tâches qu'elles assurent sont essentielles au bon fonctionnement des écoles maternelles. Il s'avère souvent nécessaire de préciser la répartition des rôles et des tâches (enseignant, directeur, ATSEM) dans le respect des missions de chacun.

Affectées dans les classes et placées sous l'autorité fonctionnelle du personnel enseignant pour leurs tâches quotidiennes, les ATSEM de l'école maternelle de Bannans dépendent de l'autorité territoriale : le SEVAD.

La directrice veille à assurer une bonne communication entre les enseignantes et les ATSEM afin d'assurer une cohérence éducative.

**Brigitte Faivre** : plus ancienne de ces 3 Atsem a intégré le syndicat le 01.09.2001 d'abord en CDD puis depuis le 01.07.2004 titulaire de son poste qu'elle occupe actuellement avec un contrat de 30h hebdomadaires annualisées sur l'année scolaire.

**Marie-Ange Schaller** : a démarré sa carrière également en CDD le 21.02.2005 devenue titulaire le 15.10.2008, elle occupe un poste de 19h par semaine annualisées auxquelles s'ajoutent 5 heures de ménage.

**Marie-Christine Choulet** : cette ATSEM titularisée en 2000 précédemment en poste à Besançon a intégré l'école de Bannans le 01.05.2006 pour y effectuer un contrat de 30h hebdomadaires annualisées.



De gauche à droite : Marie-Ange Schaller, Brigitte Faivre, Marie-Christine Choulet

## Rencontre avec les ATSEM du SEVAD

Toutes les 3 mamans de 3 enfants, elles l'avouent, les enfants sont bien le centre d'intérêt principal de leur métier. « C'est un beau métier » reconnaissent-elles car il s'agit d'être au service des jeunes enfants. Notre rôle est celui d'éduquer, de veiller à leur bien-être, à leur sécurité et de seconder les enseignantes qui assurent l'aspect pédagogique. L'enseignante a la responsabilité des élèves, de leurs apprentissages et de la relation avec leurs parents. Elle organise sa classe matériellement et pédagogiquement. Tout ce qui se passe dans sa classe est de sa responsabilité.

L'ATSEM attachée à une classe est tenue d'aider l'enseignante dans la préparation matérielle, dans la surveillance des élèves lors des ateliers et autres activités scolaires.

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ont un rôle prépondérant dans la vie quotidienne des élèves.

### Journée d'une ATSEM :

Première mission pour deux d'entre elles c'est d'accompagner les enfants des autres villages dans leur transport en bus jusqu'à l'école de Bannans.

Au sein de l'école, à l'accueil, elles aident au déshabillage et au passage aux toilettes, ce qu'elles font aussi durant la journée.

Ensuite en lien direct avec l'enseignante qu'elles accompagnent dans la classe, elles savent exactement quel matériel et quels supports prévoir pour les ateliers proposés aux élèves. Elles accompagnent la maîtresse en sport, lors des sorties piscine, cinéma... Elles aident les élèves à enfiler leurs vêtements si besoin, à se laver les mains, elles supervisent les ateliers d'un point de vue matériel. Elles sont les assistantes des maîtresses.

Cette année scolaire, une ATSEM est rattachée le matin à chacune des classes. L'après-midi 2 ATSEM sur les 3 répartissent leur temps entre les 3 classes.



A 11h30 il est l'heure après l'aide à la préparation des enfants, de les raccompagner en bus dans leur village puis faire à nouveau le trajet de retour pour 13h30.

L'après-midi s'articule autour de la surveillance de la sieste des plus petits et l'assistance aux enseignantes des classes des élèves plus grands. 16h30 il est l'heure pour les enfants de rentrer et pour les ATSEM de retourner au sein de l'école pour plus d'une heure de nettoyage et remise au propre du matériel, des salles de classe, sanitaires, couloirs... La journée bien chargée se termine vers 18h20.

### Paroles :

« Nous travaillons avec une équipe d'enseignantes motivées, travailleuses, où le travail en équipe entre les classes est une priorité. C'est très agréable et nous reconnaissons avoir beaucoup de plaisir à accompagner cette équipe pédagogique. Une bonne ambiance règne dans cette école et cela est apaisant pour nous.

Le matériel est mis en commun ce qui permet de mieux fonctionner.

Et les enfants ? Toutes les 3 s'accordent à dire que les enfants au fur et à mesure du temps ont changé. Comportement différent, parfois plus difficile, parents plus protecteurs qui attendent beaucoup de l'école et des adultes qui encadrent leurs enfants. Nous ne pouvons pas tout faire et notamment ce qui relève de l'éducation parentale mais nous essayons de faire au mieux pour donner à ces enfants des règles de base pour évoluer ensuite dans la grande école.

Avec le temps, la fatigue se fait ressentir, pour se mettre au niveau de ces petits, il faut beaucoup se baisser, ne jamais s'asseoir, supporter les cris, les pleurs... mais ce métier malgré ces petites contraintes, est un très beau métier. Et même si bien entendu il s'agit avant tout d'un travail, c'est avec beaucoup de plaisir que nous l'exerçons en essayant chaque jour de faire au mieux pour assurer les besoins des enfants et satisfaire les demandes des enseignantes et des parents. »

« C'est un beau métier »  
reconnaisent-elles car il  
s'agit d'être au service des  
jeunes enfants.

« Nous ne pouvons pas tout  
faire et notamment ce qui  
relève de l'éducation  
parentale mais nous  
essayons de faire au mieux  
pour donner à ces enfants  
des règles de base pour  
évoluer ensuite dans la  
grande école. »